



Original : **anglais**

N° : **ICC-01/04-01/06**

Date : **6 mai 2008**

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit : M. le juge Adrian Fulford, juge président
Mme la juge Elizabeth Odio Benito
M. le juge René Blattmann

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. THOMAS LUBANGA DYILO

Public

**Ordonnance de dépôt d'une version mise à jour du document intitulé
« Présentation du résumé des éléments de preuve de l'Accusation »**

Décision/ordonnance/jugement/arrêt à notifier conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour aux destinataires suivants :

Le Bureau du Procureur

Mme Fatou Bensouda
M. Ekkehard Withopf

Le conseil de la Défense

M^e Catherine Mabilie
M^e Jean-Marie Biju-Duval

Les représentants légaux des victimes

M^e Luc Walley
M^e Franck Mulenda
M^e Catherine Bapita Buyangandu

Les représentants légaux des demandeurs

Les victimes non représentées

**Les demandeurs non représentés
(participation/réparation)**

Le Bureau du conseil public pour les victimes

Le Bureau du conseil public pour la Défense

Les représentant des États

L'Amicus Curiae

GREFFE

Le Greffier

Mme Silvana Arbia

La Section d'appui à la Défense

L'Unité d'aide aux victimes et aux témoins

La Section de la détention

La Section de la participation des victimes et des réparations

Autres

1. Le 14 décembre 2007, le Bureau du Procureur (« l'Accusation ») a déposé le document intitulé « Présentation du résumé des éléments de preuve de l'Accusation »¹. Depuis, le délai de communication finale des éléments de preuve de l'Accusation a été prolongé² et l'Accusation a supprimé et ajouté des témoins et des pièces dans la liste des éléments de preuve sur lesquels elle entend s'appuyer lors du procès.
2. Afin d'obtenir les informations les plus récentes, la Chambre de première instance ordonne par la présente à l'Accusation de déposer une version mise à jour du document intitulé « Présentation du résumé des éléments de preuve de l'Accusation » et de ses annexes³, le 23 mai 2008 au plus tard.

Fait en anglais et en français, la version anglaise faisant foi.

/signé/

M. le juge Adrian Fulford

/signé/

Mme la juge Elizabeth Odio Benito

/signé/

M. le juge René Blattmann

Fait le 6 mai 2008

À La Haye (Pays-Bas)

¹ Présentation du résumé des éléments de preuve de l'Accusation, 14 décembre 2007, ICC-01/04-01/06-1089-tFRA, avec pièce jointe et annexes confidentielles réservées à l'Accusation et à la Défense, ainsi que les rectificatifs aux annexes : ICC-01/04-01/06-1089-Corr (déposé le 19 décembre 2007) et ICC-01/04-01/06-1089-Corr2 (déposé le 4 janvier 2007) ; *Submission of the Prosecution's Summary of Presentation of Evidence*, 14 décembre 2007, ICC-01/04-01/06-1094, avec pièce jointe et annexes déposées à titre confidentiel sous la mention « *ex parte*, réservé à l'Accusation », et rectificatif déposé le 19 décembre 2007, ICC-01/04-01/06-1094-Corr ; Présentation du résumé des éléments de preuve de l'Accusation, 19 décembre 2007, ICC-01/04-01/06-1099-tFRA, avec pièce jointe, en version publique expurgée.

² Voir la Décision portant suspension du délai de communication finale, 30 janvier 2008, ICC-01/04-01/06-1141-tFRA ; transcription anglaise de l'audience du 13 mars 2008, ICC-01/04-01/06-T-79-ENG, p. 10.

³ Décision fixant le calendrier et les modalités de la communication des pièces et la date du procès, 9 novembre 2007, ICC-01/04-01/06-1019-tFRA, par. 26.